

## EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

### NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 27

L'an deux mil vingt six

Le trente juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. François Waelkens, Maire

### OBJET

#### **CRÉATION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) - DÉSIGNATION DES ÉLUS AU SEIN DE LA CLETC**

Étaient présents : François Waelkens, Amélie Halliez, David Jouannic, Claire Milloncourt, Samy Nor, Angélique Dupont, Philippe Alglave, Michel Dupas, Coralie Nison, Philippe Cucchiniara, Maxime Moerman, David Halliez, Ingrid Dumont, Hubert Ledoux, Marie-Christine Desse, Alison Malaboef, Corinne Collet, Véronique Porquet, Christine Raepsaet, Virginie Bandini, Sonia Glineur

Étaient excusés : Isabelle Paniez, Bernard Lefèvre, Stéphanie Moreau, Toufik Yacia, Géraldine Moreau, Christophe Riff

Procurations respectives à : David Jouannic, François Waelkens, Ingrid Dumont, Angélique Dupont, Claire Milloncourt, Corinne Collet

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 03/07/2026

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 23/06/2026

Un scrutin a eu lieu, Coralie Nison a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Conformément aux dispositions du IV° de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le Conseil Communautaire du 10 avril 2026 a institué une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) pour le mandat 2026-2032. La CLETC a pour finalité l'évaluation des charges transférées des communes membres à Valenciennes Métropole, lors de chaque nouveau transfert de compétence.

La CLETC proposera les modalités de transfert de charges et rendra ses conclusions en approuvant un rapport sur l'évaluation du transfert de charges, sur la base des règles définies par la loi. Ce rapport sera adressé aux communes membres afin qu'elles délibèrent sur les conclusions de cette instance.

Afin de limiter le nombre d'instances et de réunions, il est proposé de mettre en place une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, reprenant la configuration du conseil communautaire de Valenciennes Métropole. Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer en reprenant comme membres de la CLETC, les délégués communautaires titulaires de la commune. Ce faisant, lorsque la CLETC se réunira, elle le fera préalablement à un conseil communautaire.

Le nombre de conseillers communautaires de la commune à la communauté d'agglomération ayant évolué, il est nécessaire de redélibérer sur les représentants de la commune à la CLETC.

Sur ces bases, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer comme suit :

• M. François Waelkens et Mme Claire Milloncourt, conseillers communautaires titulaires de la commune à la communauté d'agglomération, sont nommés à la commission locale des transferts de charges en tant que commissaire titulaire de la CLETC

### **Adopté à l'unanimité**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 03/07/2026

La Directrice Générale des Services,



I. SERAFINI